

Deuxième Sommet mondial pour le développement social

Table ronde 1 – Renforcer les trois piliers du développement social : élimination de la pauvreté, plein emploi productif et travail décent pour tous, et inclusion sociale (Doha, 4 novembre 2025, 15h)

Déclaration de la Suisse *from the floor* prononcée par Mme Claudina MASCETTA

Seul le texte prononcé fait foi

Excellences,
Mesdames, Messieurs,

La mise en œuvre des objectifs et principes de la Déclaration et du Programme d'action de Copenhague nécessite des politiques économiques, sociales et de l'emploi coordonnées.

Les trois piliers du développement social – interdépendants et se renforçant mutuellement – continuent à guider l'action politique en Suisse.

La lutte contre la pauvreté relève en Suisse de la compétence des cantons, mais la Confédération s'est engagée à soutenir les acteurs compétents via un programme national entre 2014 et 2018, puis en créant une plateforme nationale. Un monitoring de la pauvreté s'appuyant sur des indicateurs statistiques et sur l'état actuel de la recherche a été mis sur pied en 2022. Le Gouvernement élaborera également une stratégie nationale étendue à d'autres domaines comme la formation, la santé et le logement.

Concernant **l'emploi**, permettre à toute personne capable de travailler d'assurer son entretien par un travail exercé dans des conditions équitables fait partie des objectifs sociaux de notre Constitution. Pour accéder à des emplois productifs et de qualité, la formation professionnelle est essentielle. Celle-ci se caractérise en Suisse par son

orientation sur le marché du travail et par sa capacité d'adaptation, car ce sont les organisations du monde du travail qui en définissent le contenu. Ainsi, les entreprises et les individus peuvent affronter des conditions changeantes, comme l'économie durable ou la numérisation.

Ensuite, **l'inclusion sociale** gouverne toute notre politique sociale. Il s'agit de permettre à chacun de participer à la vie de la société et de développer ses propres potentialités. La question est particulièrement importante pour les personnes handicapées. En Suisse, près d'un cinquième de la population vit avec un handicap. Ces personnes doivent pouvoir vivre de manière autonome et participer à la vie publique, économique et sociale. Dans le cadre de sa politique du handicap 2023-2026, le Gouvernement suisse propose quatre programmes prioritaires dans les domaines du travail, des prestations, du logement et de la participation.

Enfin, **la protection sociale** joue un rôle central pour renforcer **de manière transversale** les engagements de Copenhague. Elle est l'un des moyens les plus efficaces pour prévenir ou combattre la pauvreté. Elle est essentielle à des emplois de qualité et constitue un outil d'intégration. La Suisse s'efforce de maintenir un système de protection sociale complet et viable, en l'améliorant ponctuellement. D'ailleurs, la mise en place de systèmes de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, figure parmi les Objectifs de développement durable.

Merci de votre attention.